

Le Bulletin de Veille

03 mars 2017

Numéro 279

Insolite	2	Paiements	5
Il dérobe 600 000 dollars à cause d'une faute de frappe dans le code source d'une crypto-monnaie	2	Biowatch, le nouveau chouchou de Visa, permet de payer avec... vos veines	5
Actualités	2	En Chine, les clients peuvent déjà payer juste avec leur visage	5
Crédit renouvelable : la fin du discrédit ?	2	Avec mini-fob, Oberthur transforme n'importe quel objet en moyen de paiement.....	5
La Banque Postale veut accélérer sa diversification	2	JPMorgan et Microsoft forment une grande alliance dans la Blockchain.....	6
Offres	3	Réglementaire	6
Gestion budgétaire : Société Générale rejoint les rangs des agrégateurs	3	Banques européennes : les taux d'intérêt dans le collimateur du superviseur pour 2017	6
Crédit immobilier en ligne : Fortuneo lance officiellement son offre	3	Crowdfunding : les plateformes de prêt participatif contre-attaquent (cf. Bulletin de veille N°278)	6
Bankin' s'ouvre aux virements : la FinTech a soif d'indépendance bancaire	3	Rapprochements	7
Distribution	4	Naissance d'une méga-néo-banque ?	7
Le Crédit Mutuel réaffirme l'importance des agences dans son dispositif	4	GoMore : une approche mi-BlaBlaCar mi-Drivy qui séduit la Macif.....	7
Digital	4		
Crealogix présente le PFM en réalité virtuelle	4		
OneVisage finalise son premier tour de financement ...	4		



Le conseil sur-mesure pour transformer et optimiser vos environnements bancaires les plus complexes.

csaconsulting est devenu en 20 ans un partenaire privilégié des principaux groupes bancaires et d'assurance, en France et à l'international. Cultivant une véritable alternative aux grands cabinets de conseil, notre approche est opérationnelle, pragmatique et apporte à nos clients une réelle plus-value en toute objectivité.

Nos consultants sont experts en Relation Client & Distribution Multicanal, Performance Opérationnelle, Payments & Cash Management et Maîtrise des Risques & Contrôle Interne.



Insolite

20 février 2017 • 01 Net

Il dérobe 600 000 dollars à cause d'une faute de frappe dans le code source d'une crypto-monnaie

Il a suffi d'une lettre en trop pour faire bugger le code source de Zerocoin et permettre à un indélicat de dérober l'équivalent de 592 000 dollars.



Zerocoin, aussi connu sous le nom de **Zcoin**, était au départ un protocole conçu pour apporter l'anonymat des transactions aux Bitcoin avant de devenir une véritable crypto-monnaie. Zcoin est également à l'origine de deux autres monnaies électroniques, Zcash et Monero.

Selon l'équipe de Zcoin, c'est un caractère laissé par inadvertance dans le code source de la crypto-monnaie qui a causé un bug permettant à un inconnu de « braquer la banque ». « Ce bug lui a permis de réutiliser des certificats valides pour générer des transactions supplémentaires », a indiqué l'équipe de Zcoin.

L'indélicat a également pris bien soin de couvrir ses traces. Malgré tout, l'équipe de Zcoin a fini par se rendre compte du vol et a aussitôt mis en place un patch pour corriger le bug.

Sur les 370 000 Zerocoin volés, 350 000 ont déjà été vendus. Le voleur aurait réalisé un bénéfice net de 410 bitcoins (soit 437 000 dollars), ont ajouté les membres du Zerocoin protocol.

•••

Actualités

27 février 2017 • cBanque

Crédit renouvelable : la fin du discrédit ?

Après 6 années de chute ininterrompue, le marché du crédit renouvelable s'est stabilisé depuis deux ans. Certains observateurs annoncent même une reprise de l'activité en 2017.

28,5 milliards d'euros d'encours en septembre 2009, au fait de sa gloire ; 19,5 milliards en septembre 2016. Une forme de disgrâce qui a débuté dans les suites de la crise financière de 2008, et qui s'est accentuée en juillet 2010, avec l'entrée en vigueur de la loi dite « Lagarde » portant réforme du crédit à la consommation.

Les lois Lagarde et Hamon (2014) ont porté leurs fruits. En effet, en 2011, le produit était présent dans 42% des dossiers de surendettement jugés recevables alors que fin 2015, le produit n'était plus présent que dans 23% des dossiers. La structure du marché, également, a évolué. « Fin 2011, les sociétés spécialisées représentaient 57% du marché », détaille Barbara Blanc.

« Ce chiffre est tombé à 44% fin 2016 ». Et ce sont désormais les banques qui captent la majorité du marché : 51% fin 2016.

Les banques ont trouvé un bon vecteur de distribution, avec la carte bancaire dite « débit/crédit ». « Ces cartes généralisent l'alimentation automatique du découvert par le compte de crédit renouvelable », a constaté Gaëlle Turpin. Par ailleurs, le produit est particulièrement rentable et représente une aubaine en période de taux bas. Tout semble réuni pour un redémarrage du crédit renouvelable en France. Une condition toutefois : réussir à valoriser le produit auprès des clients. •••

27 février 2017 • cBanque

La Banque Postale veut accélérer sa diversification

La Banque Postale affectée par le rachat à CNP Assurances de sa participation dans sa filiale prévoyance et la baisse des revenus lié aux taux bas souhaite accélérer sa diversification.



La Banque Postale a confirmé le lancement à l'automne 2018 de sa banque mobile qui sera portée par une filiale, « dont le processus d'agrément vient d'être enclenché auprès de l'ACPR ».

Cette dernière entend dématérialiser progressivement son offre, par exemple en matière de crédit à la consommation pour lequel elle compte développer la signature électronique qui finalisera une procédure entièrement mobile.

Enfin, La Banque Postale entend accélérer la diversification de ses activités notamment en misant sur les marchés professionnels et la clientèle patrimoniale. Pour y parvenir, elle vise la formation de 1 000 responsables de clientèle professionnelle à horizon 2020 et celle des conseillers clientèles à la gestion patrimoniale. •••

02 mars 2017 • ITespresso

La Macif dans l'ère du digital : « Bouleverser radicalement la maison »

Directeur général du groupe Macif, Jean-Marc Raby met l'accent sur l'innovation dans le cadre de son plan stratégique 2016-2020 avec un montant de 500 millions d'euros consenti...

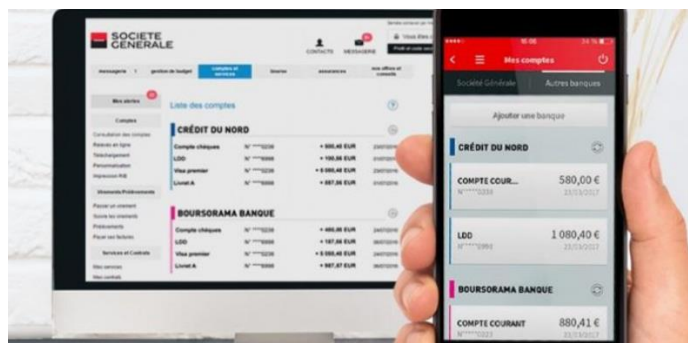


Il ne fait pas de mystère sur la réorganisation interne que l'assureur mutualiste orchestrera : « On sent bien que globalement, il va y avoir des mouvements, plutôt dans les back-offices et les activités support que sur [...] tout ce qui est relation client », a reconnu le dirigeant.

Depuis quelques semaines, la **Macif** fonctionne avec 5 pôles « interrégionaux » gérant chacun un peu plus d'un million de sociétaires pour pouvoir répondre plus rapidement aux besoins. Trois directions ont par ailleurs été créées : l'une s'occupe de la transformation (projets) ; la deuxième, de l'expérience client ; la troisième, baptisée « digital et SI », vise à harmoniser les projets de numérisation enclenchés par les différents métiers. On peut y ajouter la mise en place, d'un Comité jeunes composé de collaborateurs de moins de 35 ans et qui fonctionne en mode prospectif sur les problématiques digitales.

L'ouverture se fera à plusieurs échelons. D'abord avec les clients : ils sont environ un millier de « bêtesteurs permanents » à expérimenter les nouvelles offres digitales. Des groupes de travail se sont par ailleurs constitués au sein de la **Fédération Française de l'Assurance**, où la **Macif**, historiquement positionnée sur les contrats automobiles, pilote celui dédié aux véhicules autonomes. ●●●

Offres



02 mars 2017 • cBanque

Gestion budgétaire : Société Générale rejoint les rangs des agrégateurs

L'agrégation de comptes externes se répand dans le paysage bancaire français. Société Générale vient de sortir sa propre application.



Société Générale vient de proposer à ses clients multibancarisés (40% des Français selon la SG) un service qui leur permet d'importer dans leur espace bancaire sécurisé, les opérations de comptes détenus dans d'autres enseignes. « *Nous souhaitons accompagner nos clients au quotidien pour les aider à mieux gérer leur argent, tout en répondant à leurs besoins croissants d'autonomie* » explique Antoine Pichot, co-directeur de la stratégie, du digital et de la relation client dans un communiqué.

Pour mettre en place ce nouveau service stratégique, annoncée en octobre dernier, Société Générale s'est appuyée sur les technologies de la fintech **Fiduceo**, acquise par le groupe bancaire en 2015. C'est aussi le cas de deux filiales de la SG, la banque en ligne **Boursorama Banque** et le **Crédit du Nord**. ●●●



02 mars 2017 • cBanque

Crédit immobilier en ligne : Fortuneo lance officiellement son offre

Depuis l'automne 2016, il est possible pour les clients de Fortuneo de souscrire un prêt immobilier. Depuis ce jeudi 2 mars, le prêt immobilier est ouvert à tous.



Pour son lancement, **Fortuneo** annonce un TAEG de 1,55%, frais de garantie et assurance compris, pour un crédit de 200 000 euros sur 15 ans. Le nouvel entrant se positionne ainsi légèrement en-dessous de Boursorama (TAEG de 1,69% sur 15 ans) et d'ING Direct (TAEG de 1,61% sur 10 ans).

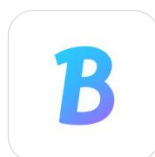
La banque en ligne annonce « une constitution de dossier zéro papier » et un service de relation client dédié par téléphone du lundi au samedi. L'offre est ouverte aux particuliers de 18 à 73 ans, pour l'acquisition d'un bien immobilier, financer une soultte, ou un rachat de crédit. La durée des financements s'étend de 7 à 25 ans, à partir de 100 000 euros, dans le cadre d'un prêt amortissable classique, à taux fixe. L'apport minimum est de 10% du montant total du projet.

Reste que l'offre est soumise à l'ouverture d'un compte ce qui illustre que le crédit immobilier est considéré comme un produit d'appel. ●●●

28 février 2017 • ITespresso

Bankin' s'ouvre aux virements : la FinTech a soif d'indépendance bancaire

Suite à une levée de fonds 7 millions d'euros, **Perspecteev** avait annoncé l'accélération de ses travaux R&D pour creuser, dans son application de gestion financière **Bankin'**, la dimension du « coach personnel ».



L'objectif était de permettre la réalisation automatique de virements pour éviter les découverts et booster l'épargne.

Bankin' entre dans la catégorie des « services d'agrégation d'information » au sens de la DSP2. Le texte, dont les États membres devront appliquer les dispositions pour le 13 janvier 2018. La DSP2 contient un certain nombre d'obligations et de recommandations, notamment

sur la gestion des procédures d'authentification. Bankin' a choisi de ne demander qu'une seule fois à l'utilisateur le mot de passe utilisé sur le site de sa banque. Il crée ensuite un code de sécurité spécifique qui lui est demandé à chaque virement.

Perspecteev revendique 2 millions de comptes synchronisés (en France, Espagne, Allemagne, Royaume-Uni). Le compteur est en à 1,65 million d'utilisateurs, auxquels il faut ajouter 30 000 entreprises qui exploitent l'offre sous la forme d'une API de connexion bancaire. ●●●

Distribution

24 février 2017 • Les Echos

Le Crédit Mutuel réaffirme l'importance des agences dans son dispositif

Certes le Crédit Mutuel ferme des points de vente et les regroupe lorsqu'ils sont jugés trop proches les uns des autres en zone urbaine mais son discours tranche avec celui de ses concurrents.

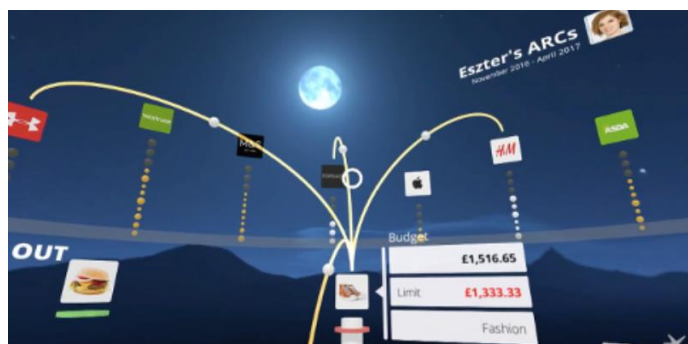


Le patron de la Confédération nationale du Crédit Mutuel, Nicolas Théry, affirme : « *Nous n'avons pas de plan de fermeture d'agences, je ne vois pas l'intérêt d'aller réinventer un machin numérique pour le seul plaisir de déplacer des salariés. Les conseillers peuvent très bien avoir une relation à distance avec leurs clients en étant dans une agence de proximité* ».

Seules 70 agences ont été fermées entre 2015 et 2016 sur un total de 4 500. « *Nous réfléchissons aux services et gammes de produits que nous pourrions proposer demain pour justifier la présence de notre réseau physique qui constitue un élément clef de qualité dans la relation client* », indique Alain Fradin, directeur général ddu groupe CM11-CIC.

Soutenu par l'acquisition des activités d'affacturage et de crédit-bail de **General Electric** en France et en Allemagne en juillet dernier, Alain Fradin affirme « *Comme en 2014 ou en 2015, ce sont les meilleurs résultats de notre histoire !* ». ●●●

Digital



26 février 2017 • C'est pas mon idée !

Crealogix présente le PFM en réalité virtuelle

À l'occasion de la conférence FinovateEurope 2017, l'éditeur suisse Crealogix présentait une des premières solutions dédiées de gestion de finances personnelles.



« The ARCs » tente de mettre à profit l'expérience immersive de la réalité virtuelle pour permettre au consommateur de concilier une indispensable approche cartésienne de l'argent avec une perspective plus émotionnelle et créative.

En pratique, **Crealogix** reprend l'essentiel des thèmes traditionnels du PFM tout en exploitant l'espace offert par l'environnement virtuel. L'utilisateur peut véritablement « embrasser » l'ensemble de ses finances personnelles en une vue unique et tous les éléments s'agencent et s'organisent les uns par rapport aux autres, de manière dynamique et intuitive.

Comme le souligne Crealogix, la réalité virtuelle offre de nouvelles possibilités qui devraient inciter les banques à explorer son potentiel. Après tout, le PFM a jusqu'à maintenant vu son adoption limitée et il reste donc à trouver les solutions qui le rendront réellement indispensable aux consommateurs. En la matière, « The ARCs » est un premier essai, il n'est pas la fin de l'histoire... ●●●



01 mars 2017 • l'Agefi

OneVisage finalise son premier tour de financement

La société technologique OneVisage (Lausanne) a annoncé hier avoir bouclé son premier tour de financement. Polytech Ecosystem Ventures, SICPA finance et des investisseurs privés ont participé à ce premier tour.

Grâce à cet apport, **OneVisage** va accélérer l'industrialisation de la solution brevetée **3DAuth**, sécuriser les talents pour la R&D et la distribution, avec l'objectif d'avoir un produit livrable dans le courant de l'année.

OneVisage propose une solution logicielle d'authentification basée sur le visage qui peut être directement intégrée aux systèmes IT des banques, afin de renforcer la sécurité. Ceci à l'aide du smartphone ou d'une tablette du collaborateur, le device ne nécessitant qu'une simple caméra 2D.

La solution sécurisée proposée par OneVisage a l'ambition de s'imposer dans le domaine de l'identification biométrique avec un simple smartphone, « répondant aux contraintes d'universalité et de maîtrise des coûts », d'après le communiqué de l'entreprise. ●●●

Paie m e n t s



01 mars 2017 • La Tribune

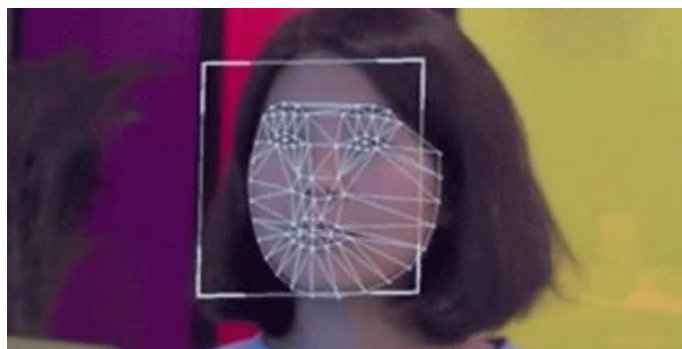
Biowatch, le nouveau chouchou de Visa, permet de payer avec... vos veines

La start-up suisse Biowatch vient de remporter un concours de Visa, organisé à l'occasion du Mobile World Congress 2017 grâce à un procédé basé sur la reconnaissance de la disposition de veines, propre à chaque individu.

Le procédé Biowatch est simple : « Au moment où l'utilisateur ferme le bracelet de sa montre, notre dispositif prend une photo de ses veines en infrarouge et l'authentifie. Le système d'authentification s'arrête lorsqu'il n'est plus en contact avec la peau de l'utilisateur », décrit Matthias Vanoni. Le dispositif embarque aussi une connexion Bluetooth et NFC et des éléments de sécurité pour assurer l'inviolabilité des données. « Plus de carte bancaire, ni de smartphone à sortir et à manipuler, ni d'opération particulière à réaliser pour s'authentifier ».

Biowatch a déjà noué un partenariat avec le fabricant de montre connectée **MyKronos** et est en discussions avec plusieurs horlogers. « Nous allons également fournir des prototypes au **Crédit Agricole**, à la **Banque Postale**, à **BNP Paribas** et à la **Raiffeisen** », confie Matthias Vanoni.

Dans les mois à venir, Biowatch espère déployer un environ millier de prototypes pour les applications de contrôle d'accès, puis dès octobre 2017, débiter les opérations de paiement. La start-up espère aussi finaliser une levée de fonds de 8 millions d'euros d'ici la fin de l'année. Elle a déjà levé 2 millions d'euros. ●●●



01 mars 2017 • La Tribune

En Chine, les clients peuvent déjà payer juste avec leur visage

Grâce aux nouvelles performances des algorithmes de deep learning et de vision par ordinateur, les technologies de reconnaissance faciale atteignent des niveaux de précision permettant des applications financières.

L'une des start-up les plus prometteuses dans le domaine de la reconnaissance faciale s'appelle **Face ++**. Basée dans la banlieue de Pékin, elle a mis au point un logiciel capable d'identifier une personne avec un très haut degré de précision (83 points différents du visage).

Plus impressionnant encore, cette brique technologique est d'ores et déjà utilisée au sein de plusieurs applications, notamment dans **Alipay**, l'application de paiement mobile utilisée par plus de 120 millions de personnes en Chine.

Baidu, l'équivalent de **Google** en Chine, a multiplié ses efforts en R&D dans ce domaine et a développé une fonctionnalité permettant aux voyageurs de payer un billet de train simplement en présentant leur visage à une caméra. Reste à savoir si ce type de technologie (accepté en Chine où la dimension contrôle est très présente) sera toléré ailleurs. ●●●



28 février 2017 • La Tribune

Avec mini-fob, Oberthur transforme n'importe quel objet en moyen de paiement

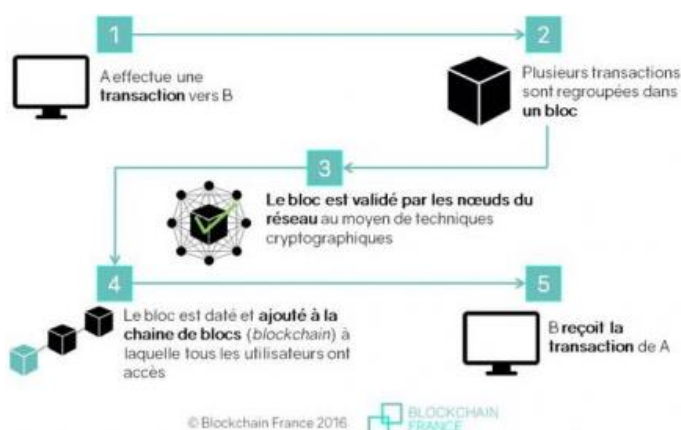
Oberthur Technologies présente une petite puce dotée d'une antenne à glisser dans n'importe quel objet non intelligent pour le transformer en moyen de paiement.

Relié à un compte bancaire, le mini-fob est certifié **Visa Mastercard**. Son approche se veut « user-friendly ». « Il permet d'effectuer un paiement sans que la personne n'ait besoin de

sortir sa carte bancaire, ni même son téléphone », explique Aude de Vassart, responsable marketing produit chez **Oberthur**.

Deux modèles de commercialisation sont imaginés : par l'intermédiaire des banques (ces dernières proposeraient alors le dispositif à leurs clients comme une carte compagne) et via les enseignes de distribution (les petites puces seraient alors reliées à un compte prépayé et pourraient être directement achetées dans les rayons).

Un projet pilote a déjà été mené avec la banque australienne **Westpac**. Le spécialiste français de la sécurité numérique entend entrer en production cette année. ●●●



28 février 2017 • La Tribune

JPMorgan et Microsoft forment une grande alliance dans la Blockchain

Une trentaine d'entreprises de la banque et de la technologie, viennent d'annoncer ce mardi la création d'un vaste consortium, « Enterprise Ethereum Alliance », autour d'un projet fondé sur la Blockchain...

La première banque américaine, **JPMorgan Chase**, mais aussi les espagnoles **Santander** et **BBVA**, la néerlandaise **ING**, **Crédit Suisse** et **UBS**, et la taïwanaise **Fubon Financial**, se sont associées à **Microsoft** et **Intel**, **Accenture** et **Thomson Reuters**, ainsi que le géant pétrolier **BP** et des startups (Brainbot, ConsenSys, BlockApps, String Labs, etc) dans l'objectif d'élaborer des standards d'utilisation d'Ethereum, un type de Blockchain, un protocole d'échanges décentralisés permettant de créer des « contrats intelligents » qui a le potentiel de révolutionner de nombreux champs d'activité, du paiement au commerce international.

« La Blockchain en est encore dans la phase d'exploration des cas d'usage et son développement se fait à un rythme beaucoup plus lent qu'anticipé. Son déploiement à grande échelle ne se fera pas avant 2020-2025 » » prédit Antoine Oliveau, associé chez Deloitte. ●●●

Réglementaire

27 février 2017 • cBanque

Banques européennes : les taux d'intérêt dans le colimateur du superviseur pour 2017

La Banque centrale européenne (BCE) a annoncé mardi le lancement d'une série de tests destinés à évaluer en 2017 la capacité des banques de la zone euro à faire face à des variations de taux d'intérêt.



Pour ce faire, le Mécanisme européen de supervision (MSU) va soumettre les instituts de crédits européens à six scénarii de choc, dont les résultats seront communiqués au cours de l'été. « Ces chocs ne sont pas censés être des projections réalistes des développements des taux d'intérêt en zone euro », précise le MSU.

Destiné à empêcher une nouvelle crise financière, le MSU est chargé de superviser l'activité de quelque 130 groupes bancaires de la zone euro. Depuis plusieurs années, les taux d'intérêt sont tombés à des niveaux très bas en Europe, mais également aux Etats-Unis, tirés vers le bas par les politiques très interventionnistes des banques centrales pour relancer l'économie.

Les questions autour de l'impact d'une modification subite de l'environnement de taux gagnent toutefois en importance, à un moment où la Réserve fédérale américaine a commencé à relever ses taux directeurs et s'est dite prête la semaine dernière à procéder à un nouveau relèvement « assez vite ». ●●●

02 mars 2017 • cBanque

Crowdfunding : les plateformes de prêt participatif contre-attaquent (cf. Bulletin de veille N°278)

Les plateformes de crowdlending ont répliqué ce matin, par l'intermédiaire de leur association professionnelle, Financement Participatif France (FPF), aux griefs exposés par l'UFC-Que Choisir



Concernant la surestimation des rendements dénoncée par l'association de consommateurs, la **FPF** explique qu'« Il est difficile de donner des informations fiables sur les prêts dans la mesure où la finance participative en prêts est une activité très jeune ». « Le statut des intermédiaires en financement participatif (IFP), date de septembre 2014 ; les prêts ont une durée moyenne de l'ordre de 39 mois ; donc les premières cohortes de prêts vont se terminer dans les semaines qui viennent ».

L'UFC-Que Choisir était « perplexe » sur les indicateurs de risque affichés par les plateformes. FPF l'est également. « Les

indicateurs qui nous ont été imposés et ne sont pas pertinents. Ils induisent en effet une mauvaise perception du risque, surtout pour une profession aussi jeune que la nôtre ». FPF annonce avoir « initié un dialogue il y a plusieurs mois avec les autorités compétentes pour des proposer des nouveaux indicateurs (...) ».

FPF, enfin, concède que « la profession doit sans doute améliorer ses mises en garde ». Elle se joint également à l'UFC « pour demander au régulateur de contrôler et sanctionner tous les excès, si ceux-ci sont avérés ». Elle va également demander, « en tant qu'association professionnelle », aux plateformes « d'améliorer la rédaction des CGU et CGV » et « leur proposer de standardiser au mieux les informations sur le risque et les mises en garde vis-à-vis des prêteurs ». ●●●

Rapprochements



28 février 2017 • C'est pas mon idée !

Naissance d'une méga-néo-banque ?

Quand SoFi, une des rares licornes de la finance participative, acquiert Zenbanx, fournisseur de compte mobile multi-devises, la voie est ouverte à l'émergence d'une néo-banque géante



À l'origine, **Social Finance (SoFi)** a été conçue comme une plate-forme de crowdfunding spécialisée dans le refinancement de prêts étudiants. **Zenbanx**, de son côté, a été fondée par le pionnier de la banque à distance en Amérique du Nord, sur l'idée de créer un compte multi-devises.

Avec cette fusion, SoFi veut donc étendre son emprise au-delà du crowdlending et bâtir un autre modèle de services financiers, reposant sur une expérience client optimisée, accessible partout et à tout moment, et couvrant toute l'étendue des besoins des consommateurs.

En pratique, le rapprochement est particulièrement significatif à la fois parce qu'il permet à SoFi de proposer à ses clients une palette de produits qui la place de plus en plus en concurrence directe des banques traditionnelles et également par la possibilité d'extension qu'il laisse entrevoir sur son modèle économique. ●●●



03 mars 2017 • ITespresso

GoMore : une approche mi-BlaBlaCar mi-Drivy qui séduit la Macif

La Macif investit 5 millions d'euros dans GoMore, à l'origine d'une plate-forme qui associe covoiturage, location entre particuliers et leasing.



GoMore donne accès, à travers une seule et même app mobile, à des services de covoiturage, mais aussi de location de véhicules entre particuliers et de leasing. La **Macif** s'est greffée à ces deux dernières offres en proposant une assurance tous risques. Soulignant son implication dans le monde de l'autopartage avec 19 structures assurées en France, elle estime disposer de l'expertise adéquate en matière de tarification.

Élément distinctif de l'offre de covoiturage : l'absence de frais de gestion dans le cas d'un paiement en direct du passager au conducteur ; le premier payant donc exactement le prix défini par le second.

Europcar est partenaire sur le volet leasing, lancé en France à l'été 2016 et qui inclut une particularité contractuelle : les Fiat 500, Ford Focus, Nissan Juke et Renault CAPTUR que l'agence propose à la location pour une durée de 4 à 12 mois peuvent être sous-louées via le service de particulier à particulier. ●●●